



Saint-Nom-la-Bretèche

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MARDI 29 MARS 2022 À 19H00

L'an deux mille vingt-deux,

Le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Muriel DEGAVRE, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christine CAILLAT, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Pascale COURMONT, Clotilde FRETE, Christelle BARDEILLE, Romain LESAGE-GIACOMINI, Jean-Philippe ANTOINE, Stéphanie NOGUES.

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Sylvie SORMAIL à Dominique GERBERT
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS
Véronique LOZEVIS à Pascale COURMONT
Vanessa BRINKMEYER – MARTINET à Karine DUBOIS
Thomas BATIGNE à Gilles STUDNIA
Sophie LAFEUILLADE à Stéphanie NOGUES
Nathalie ZENOU à Jean-Philippe ANTOINE
Jérôme FENAILLON à Jean-Philippe ANTOINE
Éric FROMMWEILER à Stéphanie NOGUES

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance. **Secrétaire de séance :** Christelle BARDEILLE

Information préalable de Monsieur le Maire concernant l'Ukraine, et des actions au niveau communal pour récolter des dons et accueillir des familles.

- La collecte de dons est abondante, elle sera levée le 4 avril.
- La préfecture n'a pas envoyé de familles directement, mais des arrivées spontanées se font jour, sous le contrôle du maire, la délégation du CCAS (I.Trappier) et les services municipaux. Le maximum est fait.

A) Approbation du procès-verbal PV du 15 février adopté à l'unanimité

B) Décisions :

2022-05 Travaux enfouissement
2022-06 Spectacle Funkymuppets
2022-07 Représentation Fée Mélodie
2022-08 Mission d'assistance PLU
2022-09 Convention d'objectif maison des loisirs
2022-10 Convention musique danse
2022-11 Oscar



2022-12 Orchestre Sapeurs-Pompiers
2022-13 Tarifs Humour et Musique
2022-14 Tarifs billets Humour et Musique
2022-15 Dépôt PC Petit prince
2022-16 Tarif des stages et sorties
2022-17 Demande subvention DSIL
2022-18 Location structure gonflable

C) Délibérations :

N°2022/03-08 : Comités consultatifs : nominations complémentaires

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

DECIDE la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet,

DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet,

DIT que le tableau des postes ouverts pour la filière concernée est ainsi modifié :

Filière Administrative

Cadre d'emplois : Adjoint Administratif à temps non complet

Grade : Adjoint administratif

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

Filière Technique

Cadre d'emplois : Adjoint technique à temps non complet

Grade : Adjoint technique

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

DIT que le tableau des effectifs est annexé à la présente délibération, et que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents qui seront nommés sur les nouveaux emplois seront inscrits au budget principal, chapitre 012.

N°2022/03-09 : Compte administratif du budget communal – exercice 2021

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, **Monsieur le Maire ayant quitté la salle, A L'UNANIMITE**

ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Maire pour le budget communal, et qui se résume comme suit :

Compte administratif 2021 Commune	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	1 980 972,44	2 083 587,19	102 614,75
<i>affectation en investissement en 2021 (1068)</i>		- 1 078 291,13	- 1 078 291,13
Dépenses nettes	1 266 015,04	6 589 557,44	7 855 572,48
Recettes nettes	1 310 743,64	7 371 597,60	9 760 632,37
Virement depuis FCT (1068)	1 078 291,13		
Résultat de l'exercice 2021 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	1 123 019,73	782 040,16	1 905 059,89
<i>Intégration du résultat du SIDECOM</i>	58,06	1 070,32	1 128,38
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 (résultat de gestion)	857 894,65	1 788 406,54	930 511,89
Restes à réaliser reportés en 2022 :			
<i>Dépenses</i>	680 396,56		
<i>Recettes</i>	1 005 014,02		
	324 617,46		324 617,46
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 (résultat du CA)			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	533 277,19	1 788 406,54	1 255 129,35

N°2022/03-10 : Compte administratif du budget communal – exercice 2021

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL VILLE – EXERCICE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte de gestion 2021 du Trésorier Principal établi pour le budget principal de la commune qui se résume comme suit :

Compte de gestion 2021 Commune	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	1 980 972,44	2 083 587,19	102 614,75
<i>affectation en investissement en 2021 (1068)</i>		- 1 078 291,13	- 1 078 291,13
Dépenses nettes	1 266 015,04	6 589 557,44	7 855 572,48
Recettes nettes	1 310 743,64	7 371 597,60	9 760 632,37
Virement depuis FCT (1068)	1 078 291,13		
Résultat de l'exercice 2021 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	1 123 019,73	782 040,16	1 905 059,89
<i>Intégration du résultat du SIDECOM</i>	58,06	1 070,32	1 128,38
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 (résultat de gestion)	857 894,65	1 788 406,54	930 511,89

N°2022/03-II : Compte administratif du budget assainissement – exercice 2021**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, **Monsieur le Maire ayant quitté la salle, A L'UNANIMITE****ADOPTE** le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Maire pour le budget assainissement, et qui se résume comme suit :

Compte administratif 2021 Assainissement	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	58 556,14	391 553,36	450 109,50
Dépenses nettes	62 876,12	164 758,72	227 634,84
Recettes nettes	52 088,00	157 713,05	209 801,05
Résultat de l'exercice 2021 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-10 788,12	-7 045,67	-17 833,79
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 (résultat de gestion)	47 768,02	384 507,69	432 275,71
Restes à réaliser reportés en 2022 :			
<i>Dépenses</i>	-381 464,40		
<i>Recettes</i>	0,00		
	-381 464,40		-381 464,40
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 (résultat du CA)			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-333 696,38	384 507,69	50 811,31

N°2022/03-12 : Approbation du compte de gestion du budget assainissement – exercice 2021**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE****APPROUVE** le compte de gestion 2021 du Trésorier Principal établi pour le budget assainissement qui se résume comme suit :

Compte de gestion 2021 Assainissement	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2020 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	58 556,14	391 553,36	450 109,50
Dépenses nettes	62 876,12	164 758,72	227 634,84
Recettes nettes	52 088,00	157 713,05	209 801,05
Résultat de l'exercice 2021 :			
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	-10 788,12	-7 045,67	-17 833,79
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 (résultat de gestion)	47 768,02	384 507,69	432 275,71

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	Unanimité		
21	Immobilisations corporelles	28 471,93	Unanimité		
23	Immobilisations en cours	4 570,00	Unanimité		
16	Emprunts et dettes assimilées	27 000,00	Unanimité		
RAR	Restes à réaliser	381 464,40	Unanimité		
	TOTAL	451 506,33	Unanimité		

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 730,62	Unanimité		
10b	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	333 696,38	Unanimité		
021	Virement de la section de fonctionnement	8 311,31	Unanimité		
040	Opérations d'ordre entre sections	60 000,00	Unanimité		
001	Solde d'exécution N-1	47 768,02	Unanimité		
	TOTAL	451 506,33	Unanimité		

TOTAL GENERAL DU BUDGET		657 317,64	Unanimité		
--------------------------------	--	-------------------	-----------	--	--

N°2022/03-23 : Vote du budget annexe du parc de stationnement 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte selon les votes présentés ci-après, le Budget Primitif du parc de stationnement pour l'exercice 2022, pour les montants ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2022 Montant (en €)			
011	Charges à caractère général	23 296,28	Unanimité		
	TOTAL	23 296,28	Unanimité		

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
002	Résultat de fonct reporté	23 296,28	Unanimité		
	TOTAL	23 296,28	Unanimité		

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2022			
13	Subventions d'investissements	5 000,00	Unanimité		
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	575 700,00	Unanimité		
10b	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	533 277,19	Unanimité		
16	Emprunt d'équilibre	876 207,65	Unanimité		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 103 935,35	Unanimité		
040	Opérations d'ordre entre sections	180 000,00	Unanimité		
RAR	Restes à réaliser	1 005 014,02	Unanimité		
	TOTAL	5 279 134,21	Unanimité		

TOTAL GENERAL DU BUDGET	14 500 467,56	Unanimité		
--------------------------------	----------------------	-----------	--	--

N°2022/03-22 : Vote du budget annexe de l'assainissement 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,
ADOpte selon les votes présentés ci-après, le Budget Primitif assainissement pour l'exercice 2022, pour les montants ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2022 Montant (en €)			
011	Charges à caractère général	70 000,00	Unanimité		
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 000,00	Unanimité		
66	Charges financières	7 500,00	Unanimité		
023	Virement à la section d'investissement	8 311,31	Unanimité		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00	Unanimité		
	TOTAL	205 811,31	Unanimité		

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	Montant (en €)			
70	Produits des services, du domaine et ventes div	155 000,00	Unanimité		
002	Résultat de fonct reporté	50 811,31	Unanimité		
	TOTAL	205 811,31	Unanimité		

N°2022/03-18 : Vote des taux des taxes communales 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, MAJORITE 6 CONTRE

Jean-Philippe ANTOINE, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU, Jérôme FENAILLON, Eric FROMMWEILER, Stéphanie NOGUES)

FIXE les taux d'imposition 2022 comme suit :

Taxes	Taux
• Foncier bâti :	31,80 %
• Foncier non bâti :	54,29 %

N°2022/03-19 : Redevance communale d'assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

DÉCIDE de reconduire le montant de la redevance d'assainissement, soit 0,563 € / m3 pour 2022.

N°2022/03-20 : Attribution des subventions au CCAS et aux associations

LE CONSEIL MUNICIPAL, Monsieur Jean-Philippe ANTOINE ne prend pas part au vote, A L'UNANIMITE

DÉCIDE d'allouer pour l'année 2022, les montants ci-dessous :

AID ASSO	2 500 €
ANCIENS COMBATANTS	800 €
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	85 000 €
EESN FOOTBALL	1 500 €
REG ART 78	250 €
SAINT NOM LA NATURE	1 200 €
SOUVENIR FRANCAIS	400 €
BICROSS BMX	6 000 €
COMITE DE JUMELAGE DU PAYS DE GALLY	1 800 €
MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE (MLC)	25 000 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	1 000 €
SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE	1 800 €
LE TEMPS DES LOISIRS	1 800 €
LE CERCLE D'ESCRIME	2 500 €
COLLEGE ASSOCIATION SPORTIVE DE FEUCHEROLLES	500 €
- CCAS :	9 000 €

DIT que les versements peuvent se faire en une ou en plusieurs fois.

N°2022/03-21 : Vote du budget principal**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

ADOpte selon les votes présentés ci-après, le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2022, pour les montants ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2022			
011	Charges à caractère général	2 019 120,00	Unanimité		
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 900 000,00	Unanimité		
014	Atténuations de produits FNGIR	1 572 578,00	Unanimité		
65	Autres charges de gestion courante	398 200,00	Unanimité		
66	Charges financières	45 300,00	Unanimité		
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	Unanimité		
68	Provisions	1 200,00	Unanimité		
023	Virement à la section d'investissement	2 103 935,35	Unanimité		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00	Unanimité		
TOTAL		9 221 333,35	Unanimité		

RECETTES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2022			
013	Atténuations de charges	32 000,00	Unanimité		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	741 300,00	Unanimité		
73	Impôts et taxes	6 532 831,00	Majorité	6	
74	Dotations, subventions et participations	264 573,00	Unanimité		
75	Autres produits de gestion courante	275 500,00	Unanimité		
002	Excédents de fonctionnement reporté	1 255 129,35	Unanimité		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Tra	120 000,00	Unanimité		
TOTAL		9 221 333,35	Unanimité		

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			Votes Pour	Votes Contre	Abstentions
Chapitre	Libellé	BP 2022			
1068	solder le 1069 datant de 1997		Unanimité		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	56 800,00	Unanimité		
21	Immobilisations corporelles	1 200 783,00	Unanimité		
	Opérations d'équipement (603, 2022-604-605-606-607-608-609)	2 155 660,00	Unanimité		
16	Emprunts et dettes assimilées	207 600,00	Unanimité		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	Unanimité		
001	Solde d'exécution Invest reporté (déficit)	857 894,65	Unanimité		
RAR	Restes à réaliser	680 396,66	Unanimité		
TOTAL		5 279 134,21	Unanimité		

N°2022/03-13 : Compte administratif du budget parc de stationnement – exercice 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, **Monsieur le Maire ayant quitté la salle, A L'UNANIMITE**

ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Maire pour le budget parking, et qui se résume comme suit :

Compte administratif 2021 Parc de stationnement	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2020 :		
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	15 761,28	15 761,28
Dépenses nettes	28 465,00	28 465,00
Recettes nettes	36 000,00	36 000,00
Résultat de l'exercice 2021 :		
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	7 535,00	7 535,00
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021:		
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	23 296,28	23 296,28

N°2022/03-14 : Approbation du compte de gestion du budget parc de stationnement – exercice 2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

APPROUVE le compte de gestion 2021 de la Trésorier Principal établi pour le budget parc de stationnement qui se résume comme suit :

Compte de gestion 2021 Parc de stationnement	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture 2020 :		
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	15 761,28	15 761,28
Dépenses nettes	28 465,00	28 465,00
Recettes nettes	36 000,00	36 000,00
Résultat de l'exercice 2021 :		
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	7 535,00	7 535,00
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021:		
<i>Excédent / Déficit (-)</i>	23 296,28	23 296,28

N°2022/03-15 : Affectation définitive du résultat du budget principal ville

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

DÉCIDE d'affecter les résultats 2021 comme suit :

- Fonctionnement Compte R/002 **1.255.129,35 €**
- Investissement Compte D/001 **857.894,65 €**
- Investissement Compte R/1068 **533.277,19 €**

N°2022/03-16 : Affectation définitive du résultat 2021 du budget assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

DÉCIDE d'affecter les résultats 2021 comme suit :

- Fonctionnement Compte R/002 **50.811,31 €**
- Investissement Compte R/1068 **333.696,38 €**
- Investissement Compte R/001 **47.768,02 €**

N°2022/03-17 : Affectation définitive du résultat 2021 du budget parc de stationnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

DÉCIDE d'affecter les résultats 2021 comme suit :

- Fonctionnement Compte R/002 **23.296,28 €**

N°2022/03-24 : Attribution d'une subvention au peuple ukrainien

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

DÉCIDE d'allouer le montant de 2500 € à la Protection civile.

**N°2022/03-25 : Marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux et la
réfection de voirie et trottoirs rue Guitel**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

APPROUVE l'attribution du marché de travaux au GROUPEMENT VIOLA SAS-SOBECA dont le mandataire est VIOLA SAS, situé 157 route de Cormeilles-78502 SARTROUVILLE pour le montant négocié des travaux du lot 1 qui s'élève à :

80 682,94€ HT, soit	96 819,53€ TTC pour la tranche ferme ;
9 707,84€ HT, soit	11 649,41€ TTC pour la tranche optionnelle ;

pour un total de 90 390,78€ HT **108 468,94€ TTC**

La TVA applicable est de 20%. L'affermissement de la tranche optionnelle interviendra avant le 31 décembre 2022,

APPROUVE l'attribution du marché de travaux à l'entreprise COLAS, situé 3 rue Camille Claude, ZAC du Trianon, 78450 VILLEPREUX, pour le montant négocié des travaux du lot 2 qui s'élève à :

523 711,50€ HT soit 628 453,80€ TTC pour la tranche ferme ;
333 825,50 HT et 400 590,60 TTC pour la tranche optionnelle ;

pour un total de 857 537€ HT et **1 029 044,40€ TTC**

La TVA applicable est de 20%. L'affermissement de la tranche optionnelle interviendra avant le 31 décembre 2022,

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

DIT que les dépenses afférentes sont inscrites au budget de la Ville

**N°2022/03-26 : Convention avec Orange relative à l'enfouissement des réseaux
aériens de communications électroniques rue Guitel, commune de Saint-Nom-
la-Bretèche**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

APPROUVE la convention avec Orange relative à l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques, rue Guitel, commune de saint Nom la Bretèche,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

N°2022/03-27 : Autorisation d'acquérir un terrain départemental parcelles cadastrées AN n° 123 & AN n° 125

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

DÉCIDE d'acquérir du département des Yvelines les parcelles cadastrées AN n° 123 et AN n° 125, pour des contenances respectives de 3 748 m² et de 1051 m², sises route de Villepreux, au prix estimé par la Direction de l'Immobilier de l'Etat à 32€ assorti d'une marge d'appréciation de 10%, soit 138 211€,

CONFIRME avoir pris note que ce prix s'entend hors plus-value éventuellement réalisée en cas de revente dans une période de quinze ans postérieurement à l'acte de vente à intervenir, laquelle plus-value devrait alors faire l'objet d'un reversement au département des Yvelines,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir par devant notaire en ce sens, les frais d'acte étant à la charge de la commune,

DIT que les crédits sont portés au budget de l'exercice.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche,
Le 4 avril 2022,

affiché le 4 avril 2022

Le Maire,
Vice-président de la Communauté
de Communes Gally-Mauldre,
Gilles STUDNIA

